

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

22 Octobre 2023 ~ VALOGNES (50)

Clubs présents ou représentés

14 : AS DE SAINT ARNOULT TIR. CT SAINT AUBIN. AG DEAUVILLE. CT ORBEC LA VESPIERE. TRUTTEMER TIR CLUB. LEXOVII TIR. BAYEUX TIR CLUB. CTS HEROUVILLE. AS RENAULT TRUCKS. CT PARIS NORMANDIE. ASS SPORTS ET LOISIRS. TIR. NST. VIRE. **27** : BALL TRAP ANDRESIEN. LA CIBLE D'EVREUX. STE TIR EVREUX CLAVILLE. ATSP VERNEUIL. CTS VERNONNAIS. CS LES ANDELYS. BALL TRAP CLUB DU PLATEAU. SCT BERNAY. ECOLE DE TIR ARNIERES SUR ITON. ASS TIR CRIQUEBEUF SUR SEINE. TS IVRY LA BATAILLE. **50** : ASAM CHERBOURG. ASS TIR DE COUTANCES. CLUB DE TIR ATENA. US MOUETTES DONVILLAISES. TIR SPORTIF SAINT LOIS. LA CIBLE VALOGNAISE. LA CONCORDE SAINTE PIENCE. ENTENTE DE TIR CONDE SUR VIRE. **61** : STE DE TIR ARGENTAN. ASS SPORTIVE FLERS MESSEI. STE TIR ATHIS DE L'ORNE ASS. TIR D'ANDAINE. **76** : ASS TIR REGION ELBEUVIENNE. EXXONMOBIL SPORTS ET LOISIRS. UNION ROUELLAISE DE TIR. STE TIR DU HAVRE ET REGION HAVRAISE. STE TIR YVETOT. CTS PORTE OCÉANE. MAROMME TIR SPORTIF. AS TOTAL NORMANDIE. TIR CLUB ROUXMESNIL. LA CIBLE DEVILLOISE. LA SENTINELLE GOURNAY EN BRAY. STE FÉCAMPOISE DE TIR.

Clubs absents

CRT BRETTEVILLE SUR ODON. LA PATRIOTE ST JULIEN LE FAUCON. ASSOCIATION DE TIR SPORTIF DE CAEN. AS PTT CAEN TIR. STIS CLUB 1987. UN PARACHUTISTE.. ATS ARMES ANTIQUES. ST DE LA MINE. CSL GENDARMERIE BASSE NORMANDIE. DÉTENTE GISORS. TSV VERNON. CSA BA 105 - SECTION TIR. ST BUIS MORIEUX. LA SAINT MICHEL D'AVRANCHES. BTC BREVILLE. US PORTBAILLAISE. TIR SPORTIF TOCQUEVILLAIS. CIE DE LA HAYE DU PUIITS. CORSAIRE. ATCP ALENCON.. ASS BALL TRAP ARGENTAN. ASS. DRESSER-RAND TIR. SNIPER'S CLUB. CTOR LE HAVRE. ASS TIR DE LA PREVOTE ROUENNAISE. ASS TIR GRAVILLE. BLACK POWDER CLUB. STE TIR DU CANTON D'EU. CTR OISSEL. ST AIGUILLE CREUSE.

Pouvoir de vote de la Ligue	339 VOIX
Présents ou représentés	244 VOIX

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Richard PROT, Président de la ligue, à 9 H 30. Il remercie le club de Valognes et ses bénévoles pour l'accueil réservé pour cette assemblée générale.

DÉSIGNATION DES ASSESSEURS

Sur demande, Philippe MARIE et Christian CAILLEUX sont désignés comme assesseurs.

DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Sur demande, Hervé BEUX et Jean-Pierre DAVY sont désignés comme scrutateurs.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2022 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Après lecture du rapport moral par Richard PROT, Président de la Ligue, personne ne demandant le vote à bulletin secret, celui-ci est adopté à l'unanimité à main levée.

ETAT DES EFFECTIFS AU 31 AOÛT 2021

La saison 2022-2023 laisse apparaître un nouveau record de licences avec 12 103 licenciés au 31 août 2023.

Chez les adultes de plus de 20 ans, c'est une hausse de 6% des effectifs qui est constatée. Cependant, il devient urgent de préoccuper de la baisse des effectifs chez les jeunes de moins de 20 ans (-3% entre le 31/08/22 et le 31/08/23). Ceux-ci représentent à peine 7% de l'effectif global.

Le turn-over sur cette population avoisine les 50% chaque saison. Après une étude auprès des anciens licenciés jeunes, il apparaît que pour beaucoup, les motifs d'arrêt de la pratique soient internes à l'organisation même de l'activité dans les clubs (manque d'encadrement, plages horaires inadaptées, matériel trop vétuste...). La Ligue par son président souhaite vivement engager des actions dans les années à venir pour inverser la tendance et ainsi développer le vivier jeune. C'est le cœur du projet de développement qui sera présenté ensuite par Manuel MARIE.

Enfin, suite à l'extraction de données de contrôles FINIADA, il apparaît que certains clubs n'appliquent pas de manière automatique les contrôles pour les nouveaux licenciés. Il est important que les permanents des clubs soient sensibilisés à ces contrôles. Ils doivent également être réalisés pour les tireurs invités ou participant à des initiations. Il n'est pas normal que des structures ne présentent aucun contrôle sur une saison complète, alors que leur nombre de licenciés est croissant.

RAPPORT FINANCIER AU 31 AOÛT 2023 :

Les documents ont été transmis à tous les clubs avant l'assemblée générale.

Lecture du compte de résultat et du bilan de la saison écoulée par Laurence DECAENS, trésorière.

DÉPENSES :

296 641.99.€ (hors dotation aux amortissements) + dépenses d'investissement : 169 201.66 €

RECETTES :

399 800.50 € + recettes d'investissement : 48 795.00 €

Au terme de l'exercice comptable, le compte de résultat affiche un excédent produits/charges de 103 158.51 €

Bilan financier :

Immobilisation : 586 528.75 €

Actif circulant : 2 508.81 €

Dépôts de garantie : 10 628.8 €

Créances : 1 148 039,84 €

Charges constatées d'avance : 277.51 €

Capitaux : 1 726 281.55 €

Dettes : 14 126.16 €

Produits constatés d'avance : 7 540.00 €

TOTAUX

1 747 983,71 €

1 747 983.71 €

En l'absence de Delphine VIET, commissaire aux comptes de BMV Audit, Laurence DECAENS, trésorière, procède à la lecture du rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées pour l'exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 de la Ligue de Normandie de tir sportif.

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, le compte de résultat et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité à main levée.

TARIFS LICENCES ET COTISATIONS 2024 - 2025

Compte tenu de l'augmentation prévue du prix de la part fédérale la saison prochaine, il est proposé de maintenir la part Ligue aux mêmes tarifs, à savoir :

SAISON 2023 / 2024		SAISON 2024 / 2025	
TARIF ADULTE	17 €	TARIF ADULTE	17 €
TARIF JEUNE	4 €	TARIF JEUNE	4 €

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, la proposition de maintien des tarifs ligue pour la saison 2024/2025 est acceptée à l'unanimité à main levée.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023~ 2024 & 2024 ~ 2025 :

Laurence DECAENS fait part des propositions de budget prévisionnel pour les saisons :

2023 ~ 2024 : Recettes et dépenses : 399 218.00 €
2024 ~ 2025 : Recettes et dépenses : 394 652.00 €

Personne ne demandant de vote à bulletins secrets, les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité à main levée.

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS FÉDÉRAUX

Les délégués Fédéraux ci-dessous sont proposés à l'assemblée générale :

Titulaires : Richard PROT (N° 00 383 167) Bernard DECAENS (N° 00 207 107)
Suppléants : Laurence DECAENS (N° 00 708 974) Manuel MARIE (N° 03 293 933)

Après un vote à main levée :

- POUR : 45
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

Les deux titulaires et les deux suppléants sont élus par l'assemblée générale.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ET GESTION SPORTIVE :

Manuel MARIE, responsable de la gestion sportive, présente le calendrier prévisionnel des compétitions. Un appel est fait aux clubs souhaitant s'engager pour accueillir les compétitions non pourvues.

Les cahiers des charges de l'ensemble des compétitions régionales sont en cours de révision. Ils seront transmis prochainement aux clubs organisateurs.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT :

Manuel MARIE, responsable de la formation, présente le bilan et les perspectives des actions de formations et d'entraînement. Il en profite pour remercier chaleureusement les membres de l'Équipe Technique Régionale qui donnent beaucoup de temps pour organiser, préparer et animer les actions de la ligue et cela bénévolement.

Bilan 2022/2023 :

FORMATIONS FÉDÉRALES	ENTRAÎNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ● Certificat CAC : 40 certifiés ● BF Animateur : 7 diplômés + 4 reports ● BF INITIATEUR : non organisé cette saison ● BF JEUNE ENCADRANT : 2 stagiaires en cours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ● EFFECTIFS : 5 pistoliers / 12 carabiniers ● VOLUME : 8 journées ● DISCIPLINES : 10/25/50m ISSF ● Prestations effectuées par un préparateur mental ● Activité de cohésion
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	
<ul style="list-style-type: none"> ● Eric BRUNET : Validation du CQP Moniteur de tir ● Manuel MARIE : Validation du DESJEPS Performance sportive 	

Perspectives 2023 – 2024 :

ACTIONS	OBJECTIFS QUANTI / QUALI	ENJEUX
CERTIFICAT CAC	<ul style="list-style-type: none"> ● 50 stagiaires ● 5 sessions (une par département) 	sécuriser la pratique dans tous les clubs grâce à des personnes référentes sur les questions de sécurité.
BF JEUNE ENCADRANT	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 stagiaires de moins de 18 ans 	Former des assistants entraîneurs. Intégrer et responsabiliser des jeunes au sein des clubs pour assurer l'avenir de l'activité tout en détectant des vocations.
BF ANIMATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 stagiaires ● 1 session prévue en deuxième partie de saison 	Former des personnes qualifiées techniquement pour accompagner les nouveaux adhérents sur la technique de base.
BF INITIATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● 12 stagiaires 	Former des encadrants qualifiés pour amener les tireurs vers la compétition et renforcer l'encadrement des jeunes dans les clubs.
FORMATIONS CONTINUES (RECYCLAGE)	<ul style="list-style-type: none"> ● 4 modules de formation continue seront organisés durant différents championnats régionaux 	Recyclage des diplômes des encadrants (BFA/BFI).
FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation au BF Entraîneur 1er degré de 	Renforcer les compétences des

ETR	3 membres de l'équipe technique régionale : Julia FRUCHART, Isabelle CARDOT et Nathalie POICHOTTE. ● Formation continue de nos salariés	entraîneurs de ligue
COLLECTIF RÉGIONAL	<ul style="list-style-type: none"> ● 10 carabiniers et 8 pistoliers ● 10 journées de regroupements dont deux stages de 2 jours et demi durant les vacances scolaires. ● 10/25/50 M ISSF ● intégration prépa mentale / physique / nutrition 	Détecter et former Apporter des savoirs, savoirs faire, savoirs être et apporter un soutien matériel et/ou financier spécifique. Renforcer la cohésion du groupe et l'esprit d'équipe

Manuel MARIE précise les dernières actualités fédérales :

- La FFTir vient de valider la création du poste de "Responsable d'Entraînement Club". Les personnes désignées par le RFL seront officiellement reconnues comme contacts prioritaires de la Ligue et de la Fédération concernant toutes les questions d'entraînement des publics jeunes et adultes (compétiteurs). L'objectif est d'améliorer la transmission d'informations sportives entre les différents acteurs, mais aussi d'améliorer les processus de détection de jeunes talents.
- Le département Formation Fédérale a mis à jour les règlements de formations. Il sera maintenant nécessaire à toute personne s'inscrivant à une formation fédérale de présenter un certificat de formation PSC1 (ou équivalent). Ce changement ayant été notifié tardivement, nous pouvons y déroger cette année mais dès la saison prochaine, il sera obligatoire. La Ligue va donc prévoir dès cette année des formations PSC1. Les comités départementaux sont vivement invités à faire de même pour les encadrants ou futurs encadrants.

PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT PLURIANNUEL :

Afin d'engager les clubs et comités dans la dynamique de développement de la Ligue, Manuel MARIE présente le projet de développement pluriannuel aux représentants associatifs présents.

Ce projet s'étalant jusqu'à l'horizon 2027, aura pour but de développer et redynamiser le vivier jeune au sein des clubs de la Ligue. Il reposera sur 4 objectifs stratégiques principaux :

1. Moderniser la communication interne et externe de la Ligue et des clubs
2. Développer la part de licenciés Jeunes (- de 20 ans)
3. Engager ce public au sein de leur club et dynamiser l'activité bénévole
4. Innover en créant un comité de pilotage constitué de jeunes du territoire afin qu'ils organisent une compétition d'envergure interrégionale (de l'organisation, jusqu'à l'arbitrage et l'entraînement de cet événement).

Les premières actions ont commencé dès septembre, notamment le recrutement de Léa Eude, étudiante en bachelor communication au sein de l'E2SE. Elle sera chargée durant cette année de piloter la stratégie de communication de la Ligue.

Aussi, les clubs et comités seront très rapidement sollicités sur un des axes du projet, à savoir le développement du vivier. En effet, après avoir interrogé plus de 250 établissements scolaires engagés dans le dispositif "Label Génération 2024", Manuel MARIE a aujourd'hui établi le contact avec près de 70 établissements se disant prêt à accueillir, ou à se déplacer au sein de clubs de tir pour proposer à leurs élèves de découvrir le tir sportif. Ces animations permettront de toucher un public large et ainsi potentiellement générer des inscriptions en club.

La liste des établissements sera rapidement transmise aux présidents afin de mettre ces acteurs en relation.

Aussi, nous accentuerons dès cette année l'engagement des jeunes en promouvant massivement : le Brevet Fédéral Jeune Encadrant, ainsi que la formation Arbitre Jeune, qui sera organisée pour la première fois cette saison.

RÉSULTATS SPORTIFS :

La saison a été marquée par de nombreuses belles performances des tireurs Normands. Richard PROT, Président de la Ligue, félicite les tireurs et les entraîneurs pour ces bons résultats, symboles de l'investissement et du travail réalisé au sein des clubs.

	OR	ARGENT	BRONZE
CHAMPIONNATS DE FRANCE	19	13	8
CHAMPIONNATS DU MONDE	0	0	0
CHAMPIONNATS D'EUROPE	0	0	0
COUPE DU MONDE	0	1	0

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

La prochaine assemblée générale est prévue le 20 octobre 2024 dans l'Orne. Le club de tir d'Argentan se porte volontaire pour son organisation.

QUESTIONS DIVERSES :

- **CTS Hérouville Saint Clair :** *“Actuellement la Ligue de Normandie apporte son soutien financier pour le passage des Cibles Couleurs Ecole de Tir (Poussin-Benjamin-Minime). Par contre, il n'est pas prévu de prise en charge pour les Cadets et Juniors. Or, il s'avère que ces 2 catégories ont un coût pour les clubs ayant adhéré à ce système de formation et le poursuivant après les catégories École de Tir. La Ligue a-t-elle la possibilité sur le plan financier de faire un geste pour les catégories Cadet-Junior ?”*

Richard PROT apporte des premiers éléments de réponse à la question posée, en précisant qu'effectivement, compte tenu de notre plan de développement, il est important d'assurer une continuité dans le suivi des jeunes après l'École de tir. La Ligue doit donc là aussi rester moteur sur la question. C'est pourquoi il sera décidé lors du prochain comité directeur, le type d'aides complémentaires qui pourraient être mises en place pour ce public.

- **La Cible Valognaise :** *“Au vue des règles de qualifications aux régionaux dans les autres ligues, pourquoi les points d'accès au championnat régional sont si hauts en Normandie, et notamment pour les catégories jeunes ? Si l'ambition est de fidéliser ce public, il n'est pas forcément logique de leur barrer la route si tôt dans la saison en les privant de participation sur le régional. Aussi, il apparaît que nombres de tireurs issus d'autres ligues réalisant des points beaucoup plus bas sur leur échelon départemental, arrivent quand même à se qualifier au France”*

Cette question sera étudiée par les commissions sportives et le RCL.

REMISE DU MÉRITE FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

Christian CAILLEUX, président de la Commission des médailles, Richard PROT Président de la ligue et Laurence DECAENS membre du comité directeur fédéral, remettent les mérites régionaux et fédéraux aux tireurs concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30

Le Président
Richard PROT



Le Secrétaire général
Jean-Denis EBREUIL

